

**TEXTILES, TEXTILES ENDUITS PLASTIQUE, FILS
PEAUX DE GARNISSAGE - VIEILLISSEMENT CHALEUR
LUMIERE AU XENOTEST 150 A 90°C**

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1474.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de définir les conditions d'un essai de vieillissement artificiel accéléré au XENOTEST à 90 °C.

Elle s'applique plus particulièrement aux matériaux de garnissage (textile, textile enduit plastique "TEP", fil, peau de garnissage).

2.PRINCIPE

L'essai consiste à faire vieillir des éprouvettes au XENOTEST à 90 °C pendant une durée spécifiée par les documents.

On détermine ensuite les caractéristiques du matériau vieilli et on les compare aux caractéristiques initiales.

3.APPAREILLAGE

3.1.APPAREIL D'EXPOSITION XENOTEST 150

De Quarzlampen GmbH réglé pour les conditions suivantes :

- 3 ou 4 des filtres infrarouge sont remplacés par des filtres en verre ordinaire de dimensions et d'épaisseur identiques à celles des filtres infrarouge en alternant les filtres en verre ordinaire et les filtres anticaloriques.
- La température de la chambre d'essai ne doit pas dépasser 35 °C.
- La température du thermomètre à panneau noir est : 90 °C ± 2 °C. Cette température est obtenue par réglage de la ventilation, située au-dessus du brûleur au XENON.
- L'humidité relative à l'hygromètre, situé sur le portillon, est réglée à 90 %.

3.2.PORTE-EPROUVETTES

de dimensions 135 x 55 mm avec deux fentes de 5 mm parallèles aux petits côtés du porte-échantillons.
La distance entre les fentes est de 120 mm.

3.3.PORTE-EPROUVETTES

de 135 x 45 mm livrés avec l'appareil (3.1).

3.4.APPAREILLAGE NECESSAIRE A LA MESURE DE LA "CARACTERISTIQUE CHOISIE"

3.5.ENCEINTE CONDITIONNEE

à 20 °C ± 2 °C et 65 % ± 5 % d'humidité relative.

4. PREPARATION DES EPROUVETTES

4.1. METHODE A : ESSAI NORMAL AVEC EXPOSITION "INTERMITTENTE"

Utiliser les porte-échantillons (3.3).

4.1.1. CAS DES TISSUS ET DES TEP

- Prélever des échantillons de dimensions appropriées aux porte-échantillons (3.3) soit environ 135 x 45 mm.
- Fixer les échantillons sur les porte-échantillons uniquement par les plaquettes de serrage en haut et en bas de façon à ce que le vieillissement se fasse sur la plus grande surface possible des échantillons.

4.1.2. CAS DES FILS

Le fil sera enroulé à spires jointives sur un support spécialement conçu pour les fils.

4.2. METHODE B : EXPOSITION "CONTINUE"

Utiliser les porte-échantillons (3.2).

Cette méthode permet d'utiliser des échantillons ayant des dimensions des échantillons de traction.

4.2.1. CAS DES TISSUS, TEP, COMPOSITES, ETC.

Prélever des échantillons de dimensions 300 x 50 mm.

4.2.2. CAS DES FILS, DES SANGLES ET DES TRESSÉS

- Prélever des échantillons de 1 mètre de longueur.
- Fixer les échantillons sur les porte-échantillons de façon à ce que la surface exposée soit au milieu de l'échantillon.

5. MODE OPERATOIRE

- Les méthodes A ou B seront précisées par les documents.
- Lorsque la méthode A est utilisée, mettre l'appareil (3.1) sur "intermittent" ; lorsque c'est la méthode B, le mettre sur "continu".
- Mettre les échantillons préparés (selon le paragraphe 4.0) dans le XENOTEST (3.1).
- La durée du vieillissement sera précisée par les documents.
- A la fin de l'essai, s'il y a lieu, découper les échantillons suivant les dimensions définies par la méthode utilisée pour vérifier les caractéristiques mécaniques choisies.
- Découper aux mêmes dimensions des échantillons du matériau à l'état neuf.
- Conditionner les échantillons 24 heures dans l'enceinte (3.5).
- Mesurer les caractéristiques des échantillons en suivant le mode opératoire de la méthode de mesure choisie.